DEPARTEMENT DE LA SARTHE ARRONDISSEMENT DE LA FLÈCHE CANTON DU LUDE COMMUNE DE PONTVALLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

202506D965

Date de convocation :

11.06.2025 Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 072-217202431-20250626-2025-06-D965-DE

Réception par le préfet : 10/07/2025

Date d'affichage :

10.07.2025 Accusé certifié exécutoire

Nombre de conseillers :

En exercice : 18
Présents : 9
Absent : 4
Absents excusés : 5
Votants : 14
Procuration : 5

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Xavier GAYAT, Maire.

<u>Etaient présents</u>: MM. Xavier GAYAT, Patrice BOUTTIER, M^{me} Maryvonne RENAUDIN, M. Jérôme ESNAULT, M^{me} Carole LEGROS, MM. Guillaume GASNIER, Gilles LESÈVE, Loïc THÉRIAU (arrivée 20h30), M^{me} Martine DODIER (arrivée 20h30).

<u>Absents</u>: M. Dominique CHARPENTIER, M^{mes} Nadège CHARRIER, Sauvane DECIRON, Aurélie PIRON

<u>Absents excusés</u>: M^{mes} Dorothée GAUTHIER et Eliane KNOPS qui donnent procuration à M. Patrice BOUTTIER, M^{me} Blandine LALLIER qui donne procuration à M. Loïc THERIAU, Mme Sylvie LENEGRE et M. Dominique FILLEUL qui donnent procuration à M. Xavier GAYAT

M^{me} Carole LEGROS a été élu secrétaire de séance.

Assistait également à la réunion, M^{me} Jessica TOUCHARD, Agent administratif 2ème classe principal.

OBJET: ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE 4L TROPHY:

Monsieur Gille LESÈVE Maire-adjoint informe le Conseil Municipal qu'un habitant de la commune de Pontvallain participera à la prochaine édition du 4L Trophy, raid humanitaire étudiant destiné à acheminer des fournitures scolaires, sportives et médicales aux enfants du Maroc via un périple en Renault 4L.

Souhaitant soutenir cette initiative citoyenne et solidaire, la commune propose de participer financièrement à hauteur de 400,00 €. Cette aide prendra la forme d'un achat d'encart publicitaire, aux couleurs de la commune, qui sera apposé à l'arrière du véhicule participant.

Cette démarche permettra à la fois de soutenir un projet porteur de valeurs éducatives, sportives et humanitaires, et de promouvoir la commune à travers un événement de rayonnement national et international.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- P Approuve la participation financière de la commune de 400 € dans le cadre du 4L Trophy;
- ➤ Valide cette participation sous forme d'achat d'un encart publicitaire à positionner à l'arrière du véhicule ;

> Autorise Monsieur le Maire à engager les démarches et signer tout document afférent à cette action.

Suivent les signatures,

Pour copie conforme, les jour, mois et an susdits./. A Pontvallain, le Maire, Xavier GAYAT.